

Fiche de poste : Chargé de mission mesures d'impact

Qui sommes-nous ?

L'ESS À MAYOTTE



290
établissements
employeurs



2836
emplois



30 milliards €
de masse salariale
brute annuelle

Parce que Mayotte conjugue des dynamiques sociales, culturelles, environnementales et économiques singulières au sein d'un territoire en pleine mutation, la CRESS de Mayotte agit comme un levier stratégique de transformation, d'organisation et de structuration de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Créée en 2014 et reconnue d'utilité publique, elle œuvre à l'ancrage durable de l'ESS dans les réalités locales, tout en contribuant à son rayonnement régional, national et international.

Instance représentative et outil opérationnel d'accompagnement des entreprises de l'ESS à Mayotte, la CRESS a pour mission de favoriser l'émergence d'un modèle économique fondé sur la coopération, l'utilité sociale et environnementale ainsi que l'ancrage territorial. Elle soutient la création et la consolidation des structures de l'ESS, accompagne les porteurs de projets, développe l'observation économique et sociale, et renforce les capacités des acteurs à travers la formation, la mise en réseau et la structuration de filières solidaires.

Dans un territoire marqué par des enjeux d'inclusion, de transitions écologique et économique et de souveraineté alimentaire, la CRESS de Mayotte initie des dynamiques collectives adaptées aux spécificités locales. Elle agit en lien étroit avec les acteurs publics, les collectivités, les réseaux économiques et la société civile, pour faire de l'ESS un vecteur de développement endogène, de résilience et d'innovation sociale.

À l'intersection de l'Océan Indien et des grands enjeux globaux, la CRESS de Mayotte participe pleinement aux dynamiques interrégionales portées avec ESS France Outre-mer, en contribuant à la constitution d'un archipel de coopération économique solidaire à l'échelle des Outre-mer.

Que faisons-nous ?

Outil mutualisé à destination des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), la CRESS assure ses missions régaliennes, au plan local, la promotion et le développement de l'ESS à travers :

1. La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'ESS ;
2. L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises ;
3. L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises ;
4. La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS ;
5. L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'ESS et l'appui à l'établissement de liens avec les entreprises établies dans les autres États membres de l'UE ;
6. Dans les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution (Outre-mer), le développement et l'animation de la coopération internationale en matière d'ESS.

Le projet, ASER : s'articule autour de quatre volets complémentaires visant à soutenir les acteurs mobilisés dans les clauses sociales et environnementales.

Le projet Achat Socialement et Environnementalement Responsable (ASER), porté par la CRESS de Mayotte dans le cadre du programme FSE+ RESTORE, vise à renforcer la résilience économique et sociale du territoire après les cyclones Chido et Dikeledi en faisant de la commande publique un levier de relance, d'insertion et de transition durable. Structuré autour de la coordination territoriale, de l'accompagnement opérationnel, de la promotion de l'achat responsable et de l'évaluation d'impact, le dispositif fédère collectivités, acteurs de l'emploi, structures de l'ESS et entreprises pour transformer les clauses sociales et environnementales en opportunités concrètes d'emploi, de formation et de montée en compétences pour les publics fragilisés. En consolidant la coopération inter-acteurs, en professionnalisant les pratiques d'achat et en expérimentant de nouveaux outils de suivi, l'ASER contribue à reconstruire un tissu socio-économique plus inclusif, durable et cohérent à l'échelle du territoire mahorais.

Qui voulons nous ?

Une personne incroyable d'où qu'elle vienne, dès lors qu'elle est engagée ou capable de s'engager dans la conduite des transitions nécessaire à opérer ; qui comprend que nos territoires d'outre-mer sont de formidables ponts qui génèrent de l'innovation permanente ; qui est convaincu que l'économie sociale et solidaire est le levier par lequel la réconciliation économique, territoriale et diplomatique est possible. Et enfin, une personne qui mettra sa compétence et sa technique au service d'un collectif et non pas l'inverse !

Rattachée à la Référence du dispositif ASER, la Chargée de mission mesure d'impact de clause sociales contribue à la collecte, à l'analyse et à la valorisation des données liées aux clauses sociales et environnementales..

Objectifs du poste :

- Mesurer l'impact des actions menées dans le cadre du dispositif ASR ;
- Fournir un aperçu global des résultats des clauses sociales à Mayotte ;
- Permettre de comprendre l'impact des clauses sociales sur la stabilité professionnelle des bénéficiaires.
- Permettre aux acteurs locaux, tels que les SIAE et les entreprises, de coordonner et d'optimiser leurs pratiques.
- Réaliser l'analyse statistique des données issues des marchés pour évaluer la contribution de chaque opération au objectifs d'insertion et de développement

Vos missions :

Le Chargé de mission mesure d'impact est en charge de :

- Elaborer les outils de collecte de données, définir les indicateurs de suivi de l'activité ;
- Réaliser une analyse qualitative du public en insertion (sexe, âge, critère d'éligibilité, résidant de QPV, profil, etc) ;
- Produire les bilans d'impact social, économique et environnemental du dispositif ;
- Produire la mesure d'impact dans le cadre du suivi des bénéficiaires post-insertion ;



- Mener une étude d'impact territoriale qualifiée sur les résultats du dispositif, le panorama des clauses sociales et proposer des pistes d'amélioration des politiques locales d'insertion et d'achat responsable ;
- Mettre en place des outils de suivi pour évaluer les parcours d'insertion des bénéficiaires et leur évolution sur le long terme.
- Collecter, analyser et consolider les données relatives aux parcours, aux marchés et aux impacts sociaux, économique et environnementaux.

Le.a Chargé de mission Mesure d'impact participe également à des projets transverses tels que l'organisation et l'animation d'événements pour les dispositifs d'accompagnement et pour la CRESS de Mayotte.

Les compétences que nous recherchons :

De formation bac+5 dans la statistique.

Une expérience d'au moins 2 ans dans la statistique est souhaitée.

Connaissances des secteurs de l'insertion par l'Activité Économique (IAE) et/ou RSE. Appétence pour l'innovation sociale et /ou le développement des territoires. Vous possédez les compétences suivantes :

- Appétences pour travailler dans un environnement multi-relational;
- Sens des priorités;
- Maîtrise des techniques de l'animation;
- Autonomie, anticipation et productivité dans la gestion de vos dossiers au quotidien;
- Travail en mode projet ;
- Sens relationnel à l'oral comme à l'écrit adaptation fonction des interlocuteurs: collectivités, publique, scolaire, particuliers, association etc..;
- Sens éthique, et diplomatie;
- Maîtrise des outils informatiques, et notamment l'environnement Mac iOS.

Cette personne sera affectée à 100% sur ce poste et au projet Achat Socialement et Environnementalement Responsable

Informations complémentaires :

Lieu de travail : Mamoudzou - Mayotte

Mobilité : Déplacements fréquents sur le territoire

Salaire : 2 701 euros brut mensuel sur 12 mois

Type de contrat : Contrat à durée déterminée

Avantages complémentaires : Mutuelle de santé et chèques déjeuners

Horaires de travail : 35 heures

Mail pour adresser les candidatures : observatoire@cress-mayotte.odoo.com